Ecole de musique
du moulin d'Ecalles
EmmE

PROJET D'ETABLISSEMENT

2018 - 2021

(décembre 2017 – révision avril 2018)

Document réalisé par Dominique Cointrel
ASSOCIATION Ecole de Musique du Moulin d'Ecalles
Mairie-Ecole
76690 Yquebeuf

www.musicalles.fr

PREAMBULE

L'Ecole de Musique du Moulin d'Ecalles (EMME) est une école associative sous convention d'objectifs annuelle. Elle a été créée en 2010 par la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles(CCME), sous l'impulsion de M. Georges Molmy (maire d'Yquebeuf), soutenue par l'ensemble des élus de la CCME, et dirigée depuis 2010 par M. Dominique Cointrel. Répartie sur 4 établissements, Blainville Crevon, Buchy, Catenay et Yquebeuf, l'école de musique offre à ses élèves un enseignement spécialisé de la musique, une proximité et une adaptation aux spécificités culturelles, sociales et économiques de la Communauté de communes. Depuis janvier 2017, une nouvelle intercommunalité a été créée « Inter-Caux-Vexin » (ICV), ce document ne précise pas si la compétence « école de musique » a été votée au sein de cette nouvelle collectivité.

Le Projet d'Etablissement n'est pas un document recensant les moyens manquants, mais il décrit des axes de travail pour mener à bien les objectifs que notre école se fixe, adaptés aux moyens financiers de notre collectivité territoriale et conformes à la volonté des élus.

Il souhaite mettre en valeur l'importance de l'éducation musicale chez le jeune enfant.

Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de notre service au travers de ses différentes missions favorisant ainsi l'accès à la pratique, à la connaissance et à la diffusion de la musique au plus grand nombre sur le territoire.

Les professeurs de l'école de musique se réunissent régulièrement en groupe de travail. De ce fait, des besoins, des réflexions apparaissent et sont traduits dans ce document.

LA CONCERTATION

Les professeurs et les usagers ont pu réagir avant la validation de ce document.
A présent, nous évaluerons point par point ce projet lors du conseil d'administration annuel.

LEXIQUE

EMME	Ecole de Musique du Moulin d'Ecalles
CCME	Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles
ICV	Communauté de Communes « Inter-Caux-Vexin »
IMS	Interventions en Milieu Scolaire
DUMI	Diplôme Universitaire de Musicien intervenant
DIR	Directeur
REP	Responsable Pédagogique

SOMMAIRE

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX 5

1 - description de l'école
2 - missions générales

a- la pédagogie
b- la vie culturelle
c- la musique d'ensemble
d- les Interventions en milieu scolaire
e- les disciplines
f- les partenaires
g- les actions

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION 6

C - LES EFFECTIFS DE L'EMME 7

1 - répartition géographique
2- répartition par tranche d'âge
3- répartition par cycle
4- nombre d'élèves par discipline

D - LE PERSONNEL EXISTANT 8

1 - la direction
2 - les enseignants & la direction
3 - l'administration
4 - le service technique

E - LA COMMUNICATION

F - LES LOCAUX 9

1 - pour l'enseignement et la direction
2 - pour les spectacles

G - LES TARIFS 10

H - LE PARC INSTRUMENTAL 11

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A - LES MISSIONS 12

1 - la gestion de nos élèves
2 - harmonisation des cycles
3 - Partenariat avec les écoles Territoire 5&7
4 - Développer les pratiques amateurs
5 - Les ados
6 - La diffusion

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT 13

1 - direction
2 - responsible pédagogique
3 - organigramme de l'équipe pédagogique
4 - la formation

III - BUDGET

A - BUDGET 2017 / PREVISIONNEL 2018 14

B – *ACQUISITIONS MATERIEL A PREVOIR 2018 15*

IV - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE 16

1 - L'éveil
2 - Les études

a - le 1er cycle
b - le 2e cycle
c – le 3ème cycle

V - L'EVALUATION DU PROJET 17

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX

1 - DESCRIPTION DE L'ECOLE

Ecole créée en 2009 par délibération, ouverte en 2010 après travaux et mise aux normes.
212 élèves (novembre 2017).

- 1 bureau associatif (bénévoles)
- 17 professeurs salariés, dont 1 directeur et 2 responsables pédagogiques,
- 16 classes instruments & chant (5 Piano, 1 Accordéon, 3 Guitare, 2 Batterie, 2 Violon, 1 violoncelle, 1 Flûte traversière, 2 Saxophone, 1 Chant),
- 23 Classes cours collectifs (12 FM (solfège), 3 éveil, 2 ateliers Musique actuelle, 1 atelier percus, 1 atelier Composition, 1 atelier impro, 1 orchestre Jazz, 1 orchestre classique, 1 chorale adultes)
- 1 Intervention Milieu Scolaire.

L'école travaille en collaboration avec les Ecoles de Musique du Territoire 5&7.

Concertations
Conseil pédagogique : deux réunions de professeurs annuelles (septembre à juin)

Objectif :
Intégrer la chorale enfant FM à l'orchestre juniors (rentrée 2018).
Réduire le nombre de classes de piano à 3 professeurs (1 sur BBC, 2 sur Yquebeuf) - (rentrée 2019).
Un conseil d'administration se réunira une fois par an constitué du représentant des parents d'élèves, de la direction, et du bureau. Un bilan annuel dudit Projet d'Etablissement sera effectué.

2 - MISSIONS GENERALES

a- la pédagogie

Tous les professeurs sont qualifiés et diplômés. L'EMME accueille tous les publics sans restriction d'âge, en fonction des places disponibles. Un quota de 150 élèves aidés par l'ancienne CCME a été fixé par le bureau de l'association.
L'enseignement est orienté vers l'apprentissage individuel, la pratique de la musique en groupe, l'éveil.

L'accueil des personnes en situation de handicap : les classes du rdc répondent aux normes d'accessibilité.

b- La vie culturelle

L'EMME participe à la vie culturelle locale : mise en place d'un planning de concerts, participation au Téléthon. Actions culturelles programmées par les territoires et les collectivités.

c- La musique d'ensemble

L'EMME a pour objectif de développer la pratique musicale d'ensemble. Pour cela, les élèves y sont orientés dès que leur niveau le permet. (Orchestre d'accordéons inter-écoles, ateliers musiques actuelles, atelier percussions, orchestres Jazz & Classique, Chorale.)

d- Les Interventions en milieu scolaire

Depuis 2010, intervention de 1 professeurs non DUMISTE (= musicien intervenant titulaire du DUMI) à raison de 2 séances hebdomadaires (7 classes - 2 heures).

e- Les disciplines

Disciplines enseignées :

PERCUS : batterie, percussions mélodiques.
CORDES : violon, violoncelle, piano, guitare, guitare électrique, basse.
VENTS : accordéon, flûte traversière, saxophone, orgue.
Composition, Improvisation.
Formation Musicale (solfège Cycle1)
IMS : 2 heures hebdomadaires.

Orchestre accordéons (inter-écoles)	1h/mois	Elèves du Cycle I et HC (hors cycle)
Musiques Actuelles	3h/sem	Elèves en fin de 1er Cycle, 2e Cycle et hors cursus
Ensemble de Percussions	10h/an	Elèves en 1er ou 2e Cycle en percussions
Orchestre Jazz	1h30/sem	Elèves en fin de 1er Cycle, 2e Cycle et hors cursus
Orchestre Juniors	1h/sem	Elèves en fin de 1er Cycle, 2e Cycle et hors cursus
Chorale adultes (2 professeurs)	3,5/sem	Elèves Hors Cycle

f- Les partenaires

Partenaires publics
- La Communauté de communes ICV
- Le Département de Seine-Maritime
- Les Ecoles de Musique du Territoire 5&7

Partenaires locaux
- Collège de Clères, Associations de danse et de théâtre (site d'Yquebeuf).

Accueil de pratiques amateurs
- Groupe de jeunes musiciens issus de l'école répétant en autonomie (site d'Yquebeuf).

g- Les actions en 2017/2018

Telethon 2017	8 décembre 2017 (Catenay)
Audition de Noël	15 décembre 2017 (Yquebeuf)
Printemps des musiciens	28 mars 2018 (Buchy)
Journée des cordes (Brémontier)	15 avril 2018 (Brémontier - T7)
Yq'Rock 2018	21 avril 2018 (Yquebeuf)
Examens instrumentaux (auditions publiques)	2 juin 2018 (Yquebeuf)
Concert des pianistes	9 juin 2018 (Yquebeuf)
Audition de fin d'année (pôle Yquebeuf)	12 Juin 2018 (Yquebeuf)
Audition de fin d'année (pôle BBC)	16 juin 2018 (Catenay)

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION

Liste des communes de l'intercommunalité : Communauté Inter-Caux-Vexin - 53701 habitants

Buchy	2697	Cottévrard	453	Pierreval	492
Anceaumeville	4,68	Elbeuf-sur-Andelle	475	Pissy-Pôville	1226
Authieux-Ratiéville	669	Ernemont-sur-Buchy	282	Préaux	1782
Auzouville-sur-Ry	403	Eslettes	1527	Quincampoix	2966
Beaumont-le-Hareng	696	Esteville	527	Rebets	144
Bierville	254	Fontaine-le-Bourg	1684	Roumare	1422
Blainville-Crevon	298	Fresne-le-Plan	634	La Rue-Saint-Pierre	792
Le Bocasse	1210	Fresquiennes	1037	Ry	745
Bois-d'Ennebourg	686	Frichemesnil	420	Saint-Aignan-sur-Ry	332
Bois-Guilbert	551	Grainville-sur-Ry	439	Saint-André-sur-Cailly	857
Bois-Héroult	303	Grigneuseville	351	Saint-Denis-le-Thiboult	514
Bois-l'Évêque	192	Grugny	955	Saint-Georges-sur-Fontaine	914
Boissay	521	Héronchelles	131	Saint-Germain-des-Essourts	403
Bosc-Bordel	372	La Houssaye-Béranger	524	Saint-Germain-sous-Cailly	346
Bosc-Édeline	446	Longuerue	314	Saint-Jean-du-Cardonnay	1365
Bosc-Guérard	352	Martainville-Épreville	713	Sainte-Croix-sur-Buchy	688
Bosc-le-Hard	900	Mesnil-Raoul	939	Servaville-Salmonville	1096
Cailly	1482	Mont-Cauvaire	637	Sierville	1000
Catenay	757	Montigny	1109	La Vaupalière	943
Claville-Motteville	689	Montville	4872	Vieux-Manoir	722
Clères	286	Morgny-la-Pommeraye	996	La Vieux-Rue	567
				Yquebeuf	248

Impact de l'EMME sur la Communauté « InterCauxVexin »

C - LES EFFECTIFS DE L'EMME en 2017/2018

212 élèves à l'école de musique

1 - répartition géographique

Aidés par la Communauté ICV : 149 (70%)
Hors aide Communautaire : 63 (30%)

2 - répartition des élèves par âge

3 à 6 ans	21 élèves
7 à 11 ans	99 élèves
12 à 18 ans	45 élèves
Adultes	47 élèves

3 - répartition par cycles

Eveil musical	13 élèves	Cycle I FM	32 élèves
Cycle I Instruments	120 élèves	Hors Cycle	72 élèves
Cycle II Instruments	7 élèves	Pratique collective	26 élèves

Remarque :
- Les instrumentistes en cycle II représentent 5,5% des effectifs en passage d'examens, ce pourcentage reste très faible.

Objectif
Réorganiser le 2e cycle : Passage à 45 minutes de cours pour les élèves qui préparent la fin de cycle, assouplissement des horaires, FM non obligatoire, adapter le répertoire.

4 - Nbre d'élèves par discipline

instruments	Eveil		FM / Instruments		Ensembles	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Jardin/initiation	*10*	13				
Accordéon			*3*	3		
Batterie			*21*	21		
Chant				4		
Flûte traversière			*8*	9		
Guitare			*42*	51		
Piano			*52*	56		
Saxophone			*7*	11		
Violon			*6*	10		
Violoncelle			*2*	1		
2 ateliers Musique actuelle					*12*	18
1 atelier percus						5
1 atelier Composition						4
1 atelier Improvisation						3
Orchestre Jazz					*7*	8
Orchestre Classique					*12*	9
Chorale					*24*	28

Depuis 3 ans, forte baisse des effectifs en éveil due aux interventions périscolaires mais aussi à un manque de communication.
Déséquilibre important des demandes d'inscription entre certaines disciplines. On peut observer d'une part, que les jeunes élèves sont peu attirés par les cuivres et le violoncelle. D'autre part, il y a peu d'inscrits en atelier composition, improvisation et l'orchestre classique.

Objectif

Réorganiser les classes d'éveil sur tous les pôles. Communiquer avec les écoles maternelles et les communes. Redéfinir les priorités des pratiques collectives, optimiser la fréquentation des ateliers.

4b – Nbre d'élèves de l'ancienne CCME

Communes CCME	2017	2016	2015	2014
Bierville	3	1	1	1
Blainville	12	10	16	14
Bois Guilbert	3		3	3
Bois Heroult	1		1	1
Boissay	4	3	2	2
Bosc Bordel	9	6	6	1
Bosc Edeline	3	3	1	1
Bosc Roger	3	5	6	5
Buchy	13	6	11	6
Cailly	16	20	24	19
Catenay	9	9	13	10
Ernemont	10	8	7	8
Estouteville	3	3	4	2
Héronchelle	1		1	1
La rue St Pierre	14	16	23	20
Le Rebets	1		1	1
Longuerue	5	4	7	6
Morgny	2	4	5	3
Pierreval	8	5	3	4
St Aignan	1		5	5
St André	16	15	18	16
St Germain des Essourts	5	4	3	3
St Germain sous Cailly	1		4	3
Ste Croix sur Buchy	8	9	14	12
Vieux Manoir	8	5	13	11
Yquebeuf	16	17	22	18
	175	153	193	157

D - LE PERSONNEL en 2017-2018

1- Direction

1 directeur – 5/24eme heures hebdomadaires
2 Responsables pédagogiques – 10/24eme heures hebdomadaires

2– Enseignement & Direction

	Eveil	Instruments			Ateliers	Orchestre	Chorale	Direction	Total
		FM	Instrument						
nbre élèves	13	166			30	17	28		
nbre classes/cours	2	12	160	6	5	2	1		
durée	1	1	0,5	0,75	1,5	2	3,5		
Heures/sem	**2**	**12**	**80**	**4,5**	**7,5**	**4**	**3,5**		
							113,5	15	**128,5**

17 enseignants (dont 1DIR et 2REP) => 5,35 ETP (équivalent temps plein)

3 - Administration

1 secrétaire bénévole.

4 - Technique

1 agent communal qui peut intervenir pour les manifestations de l'EMME (non inclus dans le budget école de musique).

Objectif
Définir des coefficients par domaine d'activité. Direction, secrétariat (coef 1), cours individuel (coef 1,5) Cours collectif (coef 2).

E - LA COMMUNICATION

- une brochure « inscription et règlement intérieur » est disponible à partir du mois de juin pour les habitants de la Communauté « ICV » et sur le site de l'école de musique www.musicalles.fr

- un document « Fiche Parent » est distribué aux familles.

- Affiches, tracts et programmes pour chacune des manifestations et articles dans le Journal communal.

Organisation des espaces dédiés à l'information

Les 26 communes de l'ancienne « CCME » disposent d'un panneau d'affichage extérieur.

Ecole de musique :

- Mairie d'Yquebeuf : 1 panneau d'affichage extérieur.
- 2 tableaux d'affichage intérieur (Yquebeuf),
- 1 tableau d'affichage intérieur (Buchy),
- 1 tableau d'affichage intérieur (Blainville),

Objectifs
Créer et diffuser des affiches pour l'éveil musical à toutes les communes du périmètres de l'EMME
Développer la communication de proximité pour la diffusion des dates de concert.

Signalétique

Objectif
Demander à la commune d'Yquebeuf un panneau numérique lumineux extérieur, programmable en extranet.

F - LES LOCAUX

1 - Pour l'enseignement et la direction

Pôle Yquebeuf

➔ RDC (accès handicap)
1 salle de 40m2 – Atelier musique actuelle, percus & batterie
1 salle de 20m2 - piano, accordéon
1 salle de 40m2 – FM , Chorale
1 salle de 200m2 – Piano, Orgue, orchestre & Auditions.

1er étage
1 salle de 20m2 : Guitare
1 salle de 10m2 : Flûte traversière

2ème étage
1 salle de 10m2 : éveil, violon
1 classe de 10 m2 : chant.

Pôle BBC

Buchy
➔ RDC (accès handicap)
1 salle de 20m2 – Atelier musique actuelle, Orchestre Jazz, Eveil, percus & batterie
1 salle de 10m2 - piano
1 salle de 40m2 – FM

Blainville
➔ RDC (accès handicap)
1 salle de 20m2 – Atelier musique actuelle, FM, Eveil, percus & batterie
1 salle de 10m2 – piano

Catenay
➔ RDC (accès handicap)
1 salle de 100m2 – Auditions
1 salle de 10m2 – guitare

Parking professeurs & élèves sur les 4 sites.

Remarques :

Observation portant sur les limites en surface de l'établissement situé à Blainville à répondre aux exigences d'une salle pour les répétitions de l'atelier de musique actuelles (8-10 élèves) avec insonorisation et équipement des espaces.

Sur le site d'Yquebeuf, il manque un secrétariat.

Objectif 1 :
Faire une demande d'aménagement de 3 classes indépendantes dont une salle de répétition sur le site de Blainville.

Objectif 2:
Sur le site d'Yquebeuf, faire une demande pour la création d'un secrétariat en divisant la salle de piano du rdc et en créant une porte de communication avec l'entrée de l'école.

2 – pour les spectacles

- Buchy et de Catenay : Salles communales (jauge 150 personnes)
- Blainville : Eglise (jauge 100 personnes)
- Yquebeuf : Salle des arts (jauge 150) avec scène, sonorisation et lumières.

G - LES TARIFS pour 2017/2018

Tarifs annuels pour une année scolaire.

ANNEE 2017/2018 — **Fiche Parents** — ECOLE de MUSIQUE du MOULIN d'ECALLES

TARIFS

Inscription Famille	10€/an
Ateliers/Chorale/Orchestres	48€/an

Activités	Tarif normal		Tarif réduit*	
	Trimestre	Prélèvement (mise en place +3€)	Trimestre	Prélèvement (mise en place +3€)
Eveil / Initiation	48€	16€/9mois	33€	11€/9mois
Solfège et instrument (30mn)	201€	67€/9mois	132€	44€/9mois
Solfège et instrument (45mn)	246€	82€/9mois	147€	49€/9mois

* Pour les enfants de 3 à 17 ans inclus, résidants sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles.

** Gratuit pour ceux qui suivent la formation instrumentale et musicale

LISTE DES COMMUNES POUR L'APPLICATION DU TARIF REDUIT :

BIERVILLE	BOSC ROGER SUR BUCHY	LA RUE SAINT PIERRE	SAINT ANDRE SUR CAILLY
BLAINVILLE CREVON (*)	BUCHY (*)	LONGUERUE	ST GERMAIN DES ESSOURTS
BOIS GUILBERT	CAILLY	MORGNY LA POMMERAYE	ST GERMAIN SOUS CAILLY
BOIS HEROULT	CATENAY (*)	PIERREVAL	VIEUX MANOIR
BOISSAY	ERNEMONT SUR BUCHY	REBETS	YQUEBEUF (*)
BOSC BORDEL	ESTOUTEVILLE ECALLES	SAINTE CROIX SUR BUCHY	
BOSC EDELINE (*)	HERONCHELLES	SAINT AIGNAN SUR RY	

(*) Etablissements d'enseignement

MODALITES DE PAIEMENT (le jour de l'inscription)

	Par chèques	Par prélèvements bancaires (sur 9 mois + 3€ pour mise en place)	En espèces	PASS 76	Location d'instruments
Modalités	3 chèques (oct/janv/avril)	Demander un RIB Remplir le mandat	En totalité	Déclaration en ligne	Signer contrat + Demander unRIB

OFFRE DE COURS

Cours individuels			Cours collectifs / Ensemble	
Instruments à cordes	**Instruments à vent**	**Percussions**	**Ateliers**	**Ensemble**
Guitare classique	Accordéon	Batterie	Eveil musical	Chorale
Guitare électrique	Flute traversière		Musique actuelle	Orchestre de Jazz
Basse électrique	Saxophone		FM (solfège)	Orchestre classique
Violon	Trompette		Composition et réalisation de CD	
Violoncelle	Clarinette			
Piano	Flûte à bec		FM/Harmonie jazz et musique actuelle	
	Orgue classique			

A FAIRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION :

- Remplir intégralement la fiche d'inscription.
- Prévoir un créneau horaire.
- Préparer les modes de paiement et les pièces à fournir.
- Remettre les documents et paiements au Professeur ou au Responsable du site.

Adresse postale : Ecole de Musique du Moulin d'Ecalles – Mairie-Ecole – 76690 Yquebeuf – T. 0235342265

www.musicalles.fr - emyquebeuf@orange.fr

H - LE PARC INSTRUMENTAL

		EMME	Municipalité
Blainville (rdc)	1 Classe de piano 1 Classe de guitare 1 Classe de batterie 1 Classe de FM 1 Classe de violoncelle 1 Eveil 1 Atelier MA	1 piano acoustique droit Wendl 2 batteries Copieur Amplis, sonos, micros, accessoires Pupitres	Salle de 10m² Salle de 20m2 Tableau, tables et chaises
Buchy (rdc)	1 Classe de piano 1 Classe de guitare 1 Classe de batterie 1 Classe de FM 1 Classe de violon 1 Eveil 1 Atelier MA 1 Orchestre Jazz	1 piano acoustique droit Wendl 1 piano numérique Kawai 1 clavier Yamaha 2 batteries Copieur Amplis, sonos, micros, accessoires Pupitres	Salle de 40m² Salle de 20m2 Salle de 10m2 2 tableaux de musique Chaises, tables dont 1 mobile
Catenay	1 Classe de guitare	Pupitres	Salle de 10m² Chaises, tables 1 tableau de musique
Yquebeuf	1 Atelier percus 1 Atelier MA 1 Classe de batterie 3 classes de piano 1 classe d'orgue 1 classe de FM 1 classe de guitare 1 classe d'accordéons 1 classe de saxophone 1 classe de violon 1 classe de flûte 1 éveil 1 classe de chant 1 orchestre classique 1 chorale	1 piano acoustique droit Kawai 1 piano ¼ queue wendl 1 orgue classique 1 piano numérique Kawai 2 batteries Claviers Percussions PC MAO Copieur Amplis, sonos, micros, accessoires Pupitres	RDC : Salle 20m² 2 Salles de 40m2 Salle des arts de 200m2 2 Loges de 15m2 Chaises, tables, tableaux musique 1er étage : 1 salle de 10m2 1 salle de 20m2 2ème étage : 2 salles de 10m2 1 salle de détente 10m2
Parc instrumental en location		Batteries Guitares Flûtes traversières Saxophones Violons Alto	

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A – LES MISSIONS

- inscrire et gérer les élèves.
- Généralisation de l'enseignement par cycle sur l'ensemble des disciplines.
- répondre à la demande des familles, respecter les conventions avec la commune et le Département et adapter les moyens financiers (**perte de la subvention de la nouvelle Région**).
- continuer le partenariat avec les écoles des Territoire 5 & 7, concernant la pratique collective, la réflexion sur les programmes, les évaluations et la formation.
- développer les pratiques amateurs, que chaque élève trouve sa place au sein de l'ensemble.
- susciter l'intérêt chez les ados à poursuivre les études musicales après le 1er cycle, à être autonome.
- le recrutement, la gestion et la formation des professeurs.
- la diffusion.

1 – la gestion de nos élèves

-Structurer la « base » de notre école : l'éveil musical. (Réorganisation du cours en regroupement dans la mesure du possible les GS/CP et PS/MS).
-Ateliers de présentation d'instruments à la rentrée avec les scolaires (« toucher, essayer, jouer ») en collaboration avec nos professeurs.
-Invitation de classes de primaire à nos concerts.
-Participation au forum des associations

2 – Généralisation de l'enseignement par cycle

Renforcer les effectifs dans les classes d'éveil, de violons et violoncelles, de flûtes et de saxophones pour développer nos orchestres et ateliers.

Présenter de nouveaux instruments, notamment cuivres & bois.

Objectif
Elargir les examens de fin de cycle sous la forme d'un mini programme en audition publique.

3 – Partenariat avec les écoles du Territoire 5 & 7

Poursuivre le partenariat entre les écoles concernant les pratiques collectives (Big Band, Orchestre Atelier Jazz, rencontres d'orchestres et de chorales), les évaluations, la formation des professeurs.

4 – Développer les pratiques amateurs

favoriser le rapprochement entre professionnels (professeurs de l'école, artistes invités, spectacles proposés par les communes voisines (Archéo Jazz, Green Horse festival).
favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre (partenariat avec l'Opéra de Paris)
faire du musicien amateur un musicien engagé dans la vie culturelle locale.
aider le musicien à trouver sa place au sein de l'atelier, qu'il prenne conscience de sa responsabilité au sein du groupe, et qu'il se sente intégré.

5 – Les adolescents

Susciter l'intérêt de l'ado à poursuivre ses études musicales :
adapter les horaires (FM non obligatoire).
échanger les idées sur le contenu du répertoire

Objectif réalisé
Augmenter le temps de cours individuel à 45 mn pour les cycles 2.

6 – La diffusion

Régulièrement, des manifestations sont organisées par l'EMME. Il serait souhaitable que chaque élève se produise 1 fois dans l'année scolaire. Ces manifestations sont l'aboutissement d'un travail et sont facteurs de motivation et d'exigence pour lui et ses auditeurs. Egalement, le musicien doit apprendre à être à son tour spectateur. Respecter l'autre, l'écoute de l'autre.
Ces manifestations sont proposées par l'EMME tout au long de l'année scolaire, ou en partenariat avec d'autres écoles de musiques des Territoires. Elles sont gratuites. Elles peuvent être des réponses à une sollicitation de l'intercommunalité.

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT

1 – Direction

Responsable de l'établissement, de son fonctionnement.
Mets en place les politiques communautaires.
Participe aux réunions des collectivités locales et départementales.
S'appuie sur le bureau associatif.
Conçoit, organise et s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble du projet d'établissement, en concertation avec les responsables pédagogiques et tous les partenaires externes concernés.
Propose un programme de formation continue en lien avec le projet.
Détermine les besoins de son établissement en personnel et propose le recrutement des enseignants.
Suit le tableau de bord pour la réalisation des bilans financier et moral.
Convoque et anime le comité de direction.

2 – Responsable pédagogique

Tâches pédagogiques :
Anime et communique activement avec l'équipe pédagogique de son pôle
S'assure du bon déroulement des cours
Organise les études et les modalités de l'évaluation des élèves.
Suscite la réflexion et l'innovation pédagogiques.
Définit les actions de diffusion et de création liées aux activités d'enseignement et de sensibilisation.
Organise les auditions annuelles.
Participe activement aux réunions des Territoires 5 & 7.
Met en œuvre les partenariats dans le domaine culturel, éducatif et social.
En charge des interventions en milieu scolaire et périscolaire.

Tâches administratives et techniques :
S'appuie sur le bureau pour les tâches administratives.
Gère, inscrit les élèves et s'assure de la qualité des informations dans GESTASSO.
Fait appliquer le règlement intérieur.
Communique avec les familles.

Objectif
Création d'un secrétariat sur le pôle d'Yquebeuf, permanence des Responsables pédagogiques.

3 – Organigramme du corps enseignant en 2018

	Activités	Pôles
Lucie Chauvin-Hacquebart	Accordéon, Piano, Chorale, Chant pop.	Yquebeuf
Perrine Buiche-Bréfort	Violon	Yquebeuf
Dominique Cointrel (DIR)	Piano,	Yquebeuf
Pierrick Philippe (REP)	Guitares, Orchestre, FM, Composition	Yquebeuf, BBC
Renaud Vallon	Batterie – Percussions, Atelier Musique actuelle	Yquebeuf
Daniel Marchand	Piano	Yquebeuf
Anne Queval	Flûte traversière	Yquebeuf
Jérémy Cathieutel	Piano, accompagnateur	Yquebeuf
Niels Ankersmit (REP)	Saxophone, FM, Atelier, Orchestre Jazz	Yquebeuf, BBC
Julien Lhoteller	Saxophone	Yquebeuf
Patrice Solnon	Piano	BBC
Valérie Grente	Violon, FM, Eveil	BBC
Jean-Gael Bernal	Batterie	BBC
Anthony Garcia	Guitares	BBC
Gauthier Debray	Guitares, FM	BBC
Isabelle Roch	Violoncelle, Eveil	BBC

4 - La formation des professeurs

Objectifs :
l'éveil, formation pour l'accueil des petits dans les meilleures conditions (projet Territoire 5).
La musique et le handicap. (projet Territoire 5).
La méthode Alexander, posture du musicien (projet Territoire 5).

III - BUDGET & PREVISIONNEL

A - BUDGET 2017

Frais de personnel	**91,56%**	**124 964,26 €**	**Participations famille**	**41,71%**	**67 053,30 €**
Salaires	84 395,27 €		**Aides diverses**	**1,60%**	**2 566,00 €**
URSSAF	39 758,00 €				
Mutuelle	810,99 €		Collectivités	2 566,00 €	
Frais de fonctionnement	**8,44%**	**11 518,70 €**			
Assurances	1 263,14 €				
Frais banque + internet-musicalles	664,50 €		**Subventions**	**54,02%**	**86 845,00 €**
Partitions	279,97 €		CCME/CCICV	82 500,00 €	
Fournitures + divers	803,02 €		Département	4 345,00 €	
Location, entretien piano	740,00 €				
Opéra	4 085,00 €				
Divers	515,84 €		**Autres**	**2,67%**	**4 299,03 €**
Impayés	317,00 €		Location	606,00 €	
			Intérêts acquis	408,93 €	
Investissements instruments	2 850,23 €		sortie opéra	2 445,00 €	
			don	197,50 €	
			remboursement	641,60 €	
TOTAL		**136 482,96 €**	**TOTAL**		**160 763,33 €**
RESULTAT 2016/2017			**24 280,37 €**		

B -PREVISIONNEL 2018

Frais personnel	142 200,00 €	Famille		92 056,00 €
Frais d'organisation (pubs, concerts)	1 900,00 €	Location instruments		1 000,00 €
Frais de fonctionnement	8 868,00 €	Subventions de fonctionnement		63 412,00 €
Maintenance	1 500,00 €	CCME	55 000,00 €	
Impayés	2 000,00 €	Département	8 412,00 €	
Investissements 2017/2018	10 000,00 €	Subventions investissements		10 000,00 €
		Département	2 500,00 €	
		Autofinancelment/CCICV	7 500,00 €	
TOTAL	**166 468,00 €**	**TOTAL**		**166 468,00 €**

B- INVESTISSEMENT 2018

	Qte	Prix Pub HT	% rem,	Prix HT	Total HT	Total TTC	Réalisé
Classe de piano							
1 piano droit occasion	1					4000	4000
1 piano numérique						1800	1800
Classe de guitare							
Ampli Roland KC-80	1					347	0
Câbles jack instrument 6m	5					25	0
Micros SM57	2					196	0
Pied de micros avec pinces KM 21090	2					102	0
Enrouleur électrique 20m	3					90	0
Câble RCA/mini jack 3m	5					20	0
Eveil							
Enceinte Bluetooth Sony SRS-XB10B	1					40	0
Flûte à coulisse transparente	1					8	0
Tambourin peau naturelle 20cm	2					71	0
Mini métallonotes	2					66	0
Classes de saxophone							
Saxo soprano (occasion)	2					1400	
Classes de solfège et instruments							
Imprimante rechargeable Epson EcoTank ET-2550	2					500	0
Flacons encres 70ml (packs)	3					105	
Partothèque							
Partitions Professeurs (Examens, Répertoire, Chorale)						1200	80,84
Autres							
Scanner à main	1					100	100,49
						10070,00 €	5981,33 €

Financement

Communauté	6000,00 €
Region	0 €
Vente instruments	1620,00 €
Fonds propres	2450 €
	10070,00 €

IV - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE

1 – L'éveil

Il est destiné à développer la sensibilité des plus jeunes.
L'éveil doit permettre de :
-développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- former l'oreille le plus tôt possible, mettre en place des repères (par la perception, le vocabulaire) sur les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons.
- favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées, vocales ou instrumentales.
- Donner un sens musical dès le plus jeune âge.

Objectif
Ouvrir les classes d'instruments aux enfants en éveil musical. Les professeurs animent leur séance et présentent leurs instruments => écouter, chanter, toucher & jouer …

2 – Les études suivant le Schéma national d'orientation pédagogique (avril 2008)

	Objectifs principaux	Contenu de l'enseignement	Organisation du cursus	Évaluation
Jardin Éveil Initiation	■Ouvrir et affiner les perceptions	■Éducation à l'écoute, mise en place d'un vocabulaire sur les sons et la musique, ■Pratique collective du chant, activités corporelles, expression artistique.	■Possibilité d'activité avant 5 ans avec les structures en charge de la petite enfance (crèches et les écoles maternelles). ■Possibilité d'éveil (4 à 5 ans) ou d'initiation (à partir de 6 ans. ■Durée hebdomadaire des cours : 45mn ■Durée de l'éveil ou de l'initiation : entre un et deux ans suivant l'âge. ■Possibilité de partenariat avec le milieu scolaire.	■Évaluation non formalisée
1er cycle	■Construire la motivation et la méthode, ■Choisir une discipline, ■Constituer les bases de pratique et de culture.	■Travaux d'écoute et mise en place de repères culturels, ■Pratiques vocales et instrumentales collectives, ■Pratiques individualisées de la discipline choisie.	■Éveil ou initiation préalable non obligatoire. ■Après la phase d'orientation, durée hebdomadaire des cours : 1h30 dont 30 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel ■Durée du cycle : entre 3 et 5 ans.	■Évaluation continue, ■Examen de 1er cycle qui donne un accès direct au 2ème cycle.
2e cycle	■Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment : - une bonne ouverture culturelle, - l'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome, - la capacité à tenir sa place dans une pratique collective.	■Travaux d'écoute, ■Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus, ■Pratiques vocales et instrumentales collectives, ■Pratiques individualisées.	■Durée du cursus : entre 3 et 5 ans ■Durée hebdomadaire des cours 45 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel. Pas de classe de FM	■Évaluation continue, ■examen terminal, ■Cycle conclu par une attestation de réussite de fin de 2 cycle Elle donne accès au 3 cycle
3e cycle	■Développer un projet artistique personnel ■Accéder à une pratique autonome ■Acquérir des connaissances structurées ■S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur, ■Pouvoir évoluer vers la pratique en amateur	■Écoute, bases d'histoire, d'analyse et d'esthétique, ■Contenus du cursus élaborés suivant les compétences nécessaires pour l'exercice des pratiques amateurs, ■Pratiques en référence au projet, réalisations transversales, relations avec la pratique en amateur.	■Durée entre 2 et 3 ans ■Durée hebdomadaire des cours 45 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel. Pas de classe de FM ■Passerelles possibles avec le cycle d'enseignement professionnel initial	■Évaluation continue, examen terminal Cycle conclu par le certificat d'études musicales **(CEM)**

V - L'EVALUATION DU PROJET

Dans un premier temps, cette évaluation sera mise en place sous forme d'analyse des documents et de suivi de l'activité au sein du conseil d'administration, 1 fois par an.

Ces outils et ce travail devant offrir une lisibilité de l'action de l'école auprès des collectivités, de l'équipe pédagogique, des partenaires et des parents d'élèves.

Le présent Projet d'Etablissement sera présenté à chaque professeur de l'Ecole de Musique par les REP et au Représentant des Parents d'élèves par le Président lors de l'assemblée générale ordinaire.

Georges Molmy
Président de l'EMME

Daniel Chabé
Secrétaire de l'EMME

Thérèse Molmy
Trésorière de l'EMME

Dominique Cointrel
(DIR)

Représentant des Parents d'élèves

Pierrick Philippe
(REP pôle Yquebeuf)

Niels Ankersmit
(REP pole BBC)